



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reglementation des etudes

Question écrite n° 32784

Texte de la question

Reponse. - Le ministre de l'education nationale confirme ce qu'il a indique dans ses precedentes reponses aux questions ecrites posees sur ce sujet. Pour ce qui concerne les groupes de travaux pratiques des collegues, il appartient aux chefs d'etablissement de veiller aux conditions d'organisation des enseignements experimentaux, comme le prevoit la note de service no 85-282 du 7 aout 1985. L'effort deja consenti pour developper l'enseignement des sciences biologiques dans le second degre sera poursuivi. Il n'est cependant pas possible de fixer a priori la part des emplois supplementaires qui devra etre affectee a l'enseignement de la biologie-geologie. Les autorites academiques en decideront a leur niveau, en fonction des priorites qu'elles seront amenees a determiner a l'occasion des travaux de preparation de la prochaine rentree scolaire et des besoins qui seront constatés dans chaque etablissement. En matiere de personnel, pres de 1 470 enseignants ont ete recrutes par la voie du Capes depuis 1982, et 1 500 maitres-auxiliaires ont ete titularises de 1983 a 1987. Pour 1988, le niveau des postes ouverts aux concours de recrutement - soit 110 a l'agregation et 228 aux Capes interne et externe - est legerement superieur aux besoins lies au renouvellement du corps. Pour la prochaine rentree, les recteurs sont invites a poursuivre l'effort entrepris en matiere d'implantation de postes dans cette discipline. En effet, de 1982 a 1987, pres de 1 100 postes ont ete crees dans le but de faciliter la mise en place des nouveaux horaires dans les classes de seconde et de premiere.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'education nationale confirme ce qu'il a indique dans ses precedentes reponses aux questions ecrites posees sur ce sujet. Pour ce qui concerne les groupes de travaux pratiques des collegues, il appartient aux chefs d'etablissement de veiller aux conditions d'organisation des enseignements experimentaux, comme le prevoit la note de service no 85-282 du 7 aout 1985. L'effort deja consenti pour developper l'enseignement des sciences biologiques dans le second degre sera poursuivi. Il n'est cependant pas possible de fixer a priori la part des emplois supplementaires qui devra etre affectee a l'enseignement de la biologie-geologie. Les autorites academiques en decideront a leur niveau, en fonction des priorites qu'elles seront amenees a determiner a l'occasion des travaux de preparation de la prochaine rentree scolaire et des besoins qui seront constatés dans chaque etablissement. En matiere de personnel, pres de 1 470 enseignants ont ete recrutes par la voie du Capes depuis 1982, et 1 500 maitres-auxiliaires ont ete titularises de 1983 a 1987. Pour 1988, le niveau des postes ouverts aux concours de recrutement - soit 110 a l'agregation et 228 aux Capes interne et externe - est legerement superieur aux besoins lies au renouvellement du corps. Pour la prochaine rentree, les recteurs sont invites a poursuivre l'effort entrepris en matiere d'implantation de postes dans cette discipline. En effet, de 1982 a 1987, pres de 1 100 postes ont ete crees dans le but de faciliter la mise en place des nouveaux horaires dans les classes de seconde et de premiere.

Données clés

Auteur : [M. Benoit René](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32784

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 16 novembre 1987, page 6275

Réponse publiée le : 8 février 1988, page 589